

**Jeudi 16 septembre 2021**

## DÉLIBÉRATION N°2021-33

# ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le jeudi 16 septembre 2021 à 11h, les membres du Conseil d'Administration d'Arsud, régulièrement convoqués, se sont réunis dans les locaux de Bouc-Bel-Air.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Sabrina AGRESTI-ROUBACHE - Michel BISSIÈRE - Christiane BOURBONNAUD - Marion COUTRIS - Michaël DIAN - Adeline DUMON - Richard GALY - Bruno GENZANA - Sophie JOISSAINS – Alexandra MASSON - Muriel MAYETTE-HOLTZ - Clémence PARODI - Virginie PIN - Elodie PRESLES - Patrick RANCHAIN - Jean-Pierre RICHARD - Jean-Sébastien STEIL

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Josy CHAMBON a donné sa procuration à Sophie JOISSAINS

Chantal EYMELOUD a donné sa procuration à Jean-Pierre RICHARD

Michel KELEMENIS a donné sa procuration à Michaël DIAN

Bénédicte LEFEUVRE a donné sa procuration à Michel BISSIERE

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales dont notamment l'article L.1411-5;**

**VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,**

**VU la délibération n°19-586 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 16 octobre 2019 portant modification des statuts de la Régie culturelle régionale et intégration de l'Arcade,**

**VU la délibération n°21-394 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 23 juillet 2021 désignant les membres élus, membres de droit et personnalités qualifiées du Conseil d'Administration d'Arsud,**

**Considérant :**

- Que la Commission d'appel d'offres est composée de cinq membres titulaires et de cinq suppléants élus sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel à la représentation proportionnelle au plus fort reste, en application de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;
- Que les membres du Conseil d'administration ont été invités à constituer les listes de candidats à la Commission d'appel d'offres ;
- Que la liste déposée est la suivante :

**Titulaires :**

- Sabrina AGRESTI-ROUBACHE
- Adeline DUMON
- Bruno GENZANA
- Clémence PARODI
- Patrick RANCHAIN

**Suppléants :**

- Josy CHAMBON
- Marion COUTRIS
- Michaël DIAN
- Richard GALY
- Alexandra MASSON

**Le Président propose au Conseil d'Administration :**

De procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

D'adopter le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres tel que présenté en annexe.

**Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.**

Fait à Bouc-Bel-Air, le 16 septembre 2021

**Le président du Conseil d'Administration**  
Monsieur Michel BISSIÈRE

